

Compte-rendu du deuxième conseil d'école
Jeudi 17 mars 2016
Regroupement Fontaine La Gaillarde / Voisines

Etaient présents :

Les enseignants :

Mme Dupré Mélanie (PS - MS), M Chamfroy (GS - CP),

Melle Chowaniec Clothilde (CE1 - CE2) et Mme SICRE Aurore (CM1 - CM2)

Pour les municipalités:

Voisines : Mme Grégoire (maire), M. Ganet, M. Caffelaire, M. Perrigault

Fontaine la Gaillarde: M. Papinaud (maire) , Mme Besançon, Mme Moyon

Les parents délégués:

Mme Barbey, Mme Faragasso, et Mme Saunier

Mme Meunier et Mme Andrieu-Evesque

Etaient excusés: Mme Tessier, l'Inspectrice de la circonscription Sens 1, M. Dieudonné et Mme Thomas, M. Masolini.

DEBUT DU CONSEIL D'ECOLE : 18h00

1) PPMS :

Mme Sicre rappelle que chaque école depuis de nombreuses années possède un PPMS (plan particulier de mise en sûreté), plan qui est mis à jour à chaque rentrée et présenté à chaque premier conseil d'école.

Cette année, les directeurs ont dû à nouveau faire une mise à jour, suite aux évènements funestes de novembre à Paris.

Les écoles se sont en effet vues dans l'obligation d'ajouter un nouveau risque majeur à la liste, celui d'une intrusion malveillante.

En conséquence, il a été demandé aux enseignants de préparer leurs classes à ce nouveau risque par des exercices de confinement et/ou de fuite.

Les enseignants expliquent qu'ils ont ou vont essayé(er) de rendre ces exercices le moins anxiogènes possible en généralisant les discussions et les exercices à tous les risques majeurs plutôt que de se focaliser sur un seul.

Ils sont bien sûr conscients que le seul fait d'aborder ces sujets et de s'exercer au confinement a pu créer de l'angoisse chez certains de leurs élèves.

Les enseignants de Fontaine et des conseillers municipaux ont rencontré un gendarme qui est venu leur prodiguer ses conseils quant au lieu de confinement ou aux moyens de rendre l'école plus sûre.

M. Papinaud explique qu'après étude, ces conseils semblent irréalisables, tant pour des raisons financières que pour des raisons logistiques. Il en a averti la gendarmerie et attend leur réponse. L'école de Voisines devait avoir une entrevue similaire mais la réunion a été annulée; une nouvelle date devra être prise.

2) Confusion école / services municipaux, fonction et responsabilité de chacun, respect des règlements intérieurs :

Le fait que les services périscolaires (cantine, NAP, garderie) se déroulent dans les mêmes locaux que l'école engendre des confusions sur les responsabilités de chacun.

Il est rappelé que l'école n'a pas à s'adapter aux contraintes individuelles de chaque parent et qu'il existe des règlements intérieurs (qui ont été discutés, validés et signés lors du premier conseil d'école) dont les parents et les personnes en charge de leurs enfants doivent connaître les contenus.

Aussi les enseignants rappellent que pour tout ce qui concerne le périscolaire, les parents doivent contacter le personnel municipal ou les mairies.

Des idées sont envisageables comme un cahier de liaison parent / périscolaire.

Les changements ne seront donc plus communiqués aux enseignants **que pour information après avoir été effectués directement auprès personnel municipal.**

Ces confusions ont également des répercussions sur le respect des horaires d'entrée en classe, notamment pour la classe des PS / MS. Aussi, les classes seront dorénavant fermées à partir de 8h30 en attendant les horaires d'entrée en classe (8h35). Il est d'ailleurs rappelé que les parents doivent s'assurer que leur enfant est bien sous la responsabilité d'un adulte en l'accompagnant.

3) Communications parents/école :

Les enseignants notent une dégradation des relations parents/enseignants.

Ils constatent qu'il n'y a plus, ou peu, de formules de politesse dans les mots écrits dans les cahiers de liaison. Ils notent également une agressivité grandissante dans les propos ainsi qu'une remise en cause plus fréquente de leur gestion des apprentissages ou de la discipline.

Conscients qu'ils sont victimes de l'image du fonctionnaire, ils tiennent cependant à rappeler qu'ils ont la responsabilité de toute une classe, qu'ils ont à cœur leur travail et aimeraient un peu plus de confiance et de respect de la part des familles.

Les enseignants réaffirment leur disponibilité mais précisent qu'ils ont eux aussi une vie de famille.

Il est rappelé la nécessité de prendre rendez-vous pour une rencontre avec l'enseignant, les sorties de classe n'étant ni le lieu, ni le moment, pour discuter d'un enfant sereinement, avec la confidentialité qui lui est due.

Enfin, pour que ces échanges soient constructifs, il est nécessaire que ceux-ci se déroulent dans un climat serein et dans le respect réciproque des règles de politesse et de savoir-vivre.

L'enfant devra d'ailleurs toujours rester en dehors de divergences éventuelles, d'autant que cela peut avoir des répercussions sur son comportement et sur son respect des adultes et notamment de ses enseignants.

4) Sorties, rencontres entre les deux écoles, projets de fin d'année :

- Il est annoncé qu'il n'y aura pas cette année de défilé de carnaval. Ce choix est lié au plan Vigipirate renforcé.

Cependant chaque école fera carnaval dans son village (toujours sans défilé) : à Fontaine, vendredi 18 mars et à Voisines, l'après midi du 08 avril.

- Sorties à Fontaine la Gaillarde :

. GS /CP : Ecole et cinéma : 04 avril

Début du créneau piscine le jeudi 31 mars

. PS / MS : séance découverte cinéma : en mai

. PS/MS + GS/CP : sortie de fin d'année à Marnay sur Seine et Nogent sur Seine (au programme : théâtre d'improvisation, visite dans un jardin botanique, sculpture au centre d'art contemporain) le vendredi 20 mai

- Sorties à Voisines :

Pour les ce1 / ce2 et les cm1/cm2 :

. rencontre sportive orientation le mercredi 25 mai au matin

. sortie de fin d'année à Guédelon le 04 juillet (Bâtissons un château fort, atelier terre : CE ou taille de pierre : CM et visite costumée pour les deux classes)

Pour les cm1/cm2

. dernière sortie musée : le 27 mai (trésor de la cathédrale, architecteur et atelier blason)

. la sortie annulée du fait des attentats n'a pu être « replanifiée »

En commun aux deux écoles : reconduction de l'opération « La grande lessive » : exposition des œuvres de l'année des élèves sur les deux sites. Cela se fera en fin d'année.

5) Classe découverte :

Mme Sicre rappelle que l'année scolaire à venir 2016/2017 devrait être celle d'un départ en classe découverte.

Elle demande donc si les communes adhèrent toujours à ce projet et si elles s'engageraient une fois encore à y participer financièrement.

Si tel est le cas, elle demande s'il serait possible de donner rapidement une idée de la somme qui serait allouée afin de savoir vers quels projets il est possible de se diriger.

Rien n'a encore été décidé mais s'il s'agissait d'une classe de neige, ces subventions seraient à verser avant février 2017.

Les mairies vont y réfléchir.

Suite à une question de la mairie de Fontaine quant au départ des deux classes : Mme Sicre rappelle que ces classes découvertes ne sont en aucun cas une obligation de service et doivent rester un choix pédagogique de l'enseignant.

6) Bilans des coopératives scolaires :

Fontaine la Gaillarde : 1323,78 €

Voisines : 2199 € 09

-sorties prévues : Guédelon : 829€

Musée : 2 x 84€ = 168€

- Investissement : jeu de vocabulaire : Lexiquizz : 89€

Matériel de technologie : poulie et engrenage : ≅ 120€

7) Pont de l'Ascension :

Cette année, les écoles de l'Yonne feront le pont de l'Ascension.

8) Questions diverses des parents :

Condition de remplacement :

Comme expliqué l'année dernière par Mme Rouleau (Inspectrice de la circonscription de sens 1), les remplacements sont gérés par la DSDEN à Auxerre selon les priorités (classe unique, ...).

Ensuite, quant à ce qui est fait lors des remplacements, il s'agit là de la liberté pédagogique de l'enseignant en place ce jour-là.

Les parents souhaitent savoir si les enseignants laissent des consignes lorsque leur absence est prévue. Ils confirment et ajoutent que même lorsque leur absence est imprévue (maladie), ils contactent l'école pour informer du programme de la journée.

Contenu des NAP à Voisines :

Mme Grégoire rappelle que comme annoncé lors de la création des NAP, ce temps est une garderie améliorée gratuite.

Elle explique ensuite que leur personnel, en cours de formation, tente d'enrichir ses activités mais qu'il est difficile de mener celles-ci quand le temps d'activité en salle n'excède jamais 20 mn du fait des trajets pour se rendre à la salle et en revenir.

FIN DU CONSEIL : 19 h 40

Signatures :